



Mairie du Vigan
Hôtel de ville – place Quatrefoies de Laroquète 30120 Le Vigan
Décision du Maire n°26dm051

Décision du Maire n°26dm051

**Objet : Participation financière dans le cadre du parrainage du concours
De pétanque du 14 juillet 2026**

Le Maire de la ville du Vigan

VU le Code Général des collectivités Territoriales et son article L2122-22, L2122-23
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 accordant au Maire les délégations prévues par l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'intérêt local de cette manifestation, qui participe à l'animation de la commune et favorise la vie associative lors du 14 juillet 2026;

DÉCIDE

Article 1 : Objet

La commune accorde à l'association la boule des châtaigniers, une participation financière de 100€ (cent euros) au titre du parrainage du concours de pétanque organisé le 14 juillet 2026.
Cette dépense sera imputée sur le 6232.

Article 2 : Durée et date d'effet

La présente décision prendra effet à sa date de publication

Article 3 : Condition d'exécution

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision. La présente décision sera transmise en Préfecture et publiée. Ampliation de la présente décision sera transmise au receveur municipal et à la boule des chataigniers.

Article 4 : Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire du Vigan rendra compte de la présente décision à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait en l'Hôtel de Ville de Le Vigan, le 16/07/2026

Le Maire certifie exécutoire la présente décision

Publiée le 21/07/2026

Par Délégation du Conseil Municipal

**Le Maire
Sylvie ARNAL**



REÇU EN PREFECTURE

le 21/07/2026

Application agréée E-legalite.com